

01 juin 2011 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 1er juin 2011

Libye

Poursuite de l'engagement militaire de la Belgique en Libye

Poursuite de l'engagement militaire de la Belgique en Libye

Le Conseil des ministres a pris acte d'une note d'évaluation sur l'engagement belge en Libye et a formalisé les décisions du cabinet restreint du 25 mai 2011.

Les objectifs des Résolutions 1970 et 1973 ne sont pas encore complètement atteints. Il est donc important de continuer à poursuivre les efforts politiques et militaires en vue d'atteindre une solution telle que prônée par les Nations Unies. C'est pourquoi le Conseil des ministres marque son accord sur la poursuite de l'engagement militaire de la Belgique sous les mêmes modalités.

La situation sera réévaluée au plus tard avant la fin septembre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>